

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Coronavirus : de nouvelles me

**FERMETURE** provisoire des débits de boissons, interdiction provisoire de rassemblements, fermeture des établissements scolaires primaires et secondaires, l'Exécutif a décidé, le vendredi 13 mars passé, de durcir la ligne de défense contre le Covid-19. Quitte à faire grincer des dents.

Serge A. MOUSSADJI  
Libreville/Gabon

Avec près de 5 400 cas et 120 morts dénombrés encore hier, la France a été obligée, le samedi 14 mars, de déclencher le stade 3 de son dispositif de riposte contre le coronavirus. Une stratégie qui induit la fermeture de tous les commerces non nécessaires. "Désormais, seuls les pharmacies, les magasins et marchés alimentaires, les stations essence, les banques ainsi que les bureaux de tabac et de presse demeurent ouverts. Cette mesure entraîne ainsi la fermeture des restaurants-bars et cafés sur l'ensemble du territoire", a rapporté le site [sirtiraparis.com](http://sirtiraparis.com).

Si la pandémie n'a pas encore fortement frappé au Gabon, il n'en demeure pas moins, après la confirmation du premier cas de contamination au Covid-19, le 12 mars passé, que les autorités gabonaises, depuis plusieurs jours, prennent des mesures au fur et à mesure pour circonscrire la contamination. Des décisions qui ne sont pas loin de faire penser aux stades 2 et 3 français.

Pour l'heure, au Gabon, outre le patient 0 qui est suivi médicalement, plus d'une vingtaine de personnes (collègues et membres de la famille de l'intéressé) sont en observation. Le vendredi 13 mars, trois nouvelles mesures ont été prises simultanément par le gouvernement : fermeture provisoire des débits de boissons, interdiction provisoire de rassemblements, fermeture des établissements scolaires primaires et secondaires.

La fermeture provisoire des débits de boissons implique les bars, les bars-dancing, les snack-bars et les boîtes de nuit. S'il est difficile de connaître leur nombre, on peut aisément deviner que la décision gouvernementale fait déjà grincer des dents. Certains arguant

que le gouvernement fragilise un peu plus leur situation socio-économique déjà très précaire. Pour l'Exécutif, les débits de boissons resteront fermés jusqu'à nouvel ordre sur l'ensemble du territoire national. Il a indiqué que les contrevenants s'exposeront aux sanctions prévues par la loi.

À cet effet, il a instruit le commandant en chef de la gendarmerie nationale et celui des Forces de police de s'assurer, chacun à son niveau, que cette décision sera respectée par les tenanciers. Une manière de laisser entendre que des patrouilles doivent circuler dans les différents quartiers.

Les autorités gabonaises, en décidant de la fermeture des établissements d'enseignement public et privé dès ce lundi 16 mars 2020, comme des structures dépendant de l'enseignement supérieur public et privé, utilisent ce moyen pour lutter contre la propagation du coronavirus en milieu scolaire et universitaire. Surtout lorsqu'il est question de préserver 400 000 élèves au primaire et plus de 50 000 étudiants, entre autres. Des fermetures qui courent jusqu'au 30 mars prochain.

Mais ces deux décisions trouvent, en partie, leur origine dans l'interdiction provisoire de rassemblements. Selon le gouvernement, la présence de plus de 50 personnes au même endroit "est interdite sur toute l'étendue du territoire national jusqu'à nouvel ordre". Cette mesure concerne les cultes, les célébrations, les processions religieuses, les cérémonies traditionnelles, les réunions et manifestations publiques, les veillées mortuaires et les célébrations des mariages. Et là aussi, la gendarmerie et la police devront veiller au grain. Sachant que la découverte du premier cas de Covid-19 a provoqué un petit vent de panique dans la population, l'Exécutif

a décidé, le samedi 14 mars, d'envoyer une équipe dans la Gabon oil company (GOC), société dans laquelle travaille le jeune homme de 27 ans, pour rassurer le personnel et désinfecter le site. Et procéder à la mise en quarantaine de douze employés qui auraient été en contact avec ce patient 0.

Cette action vise à rassurer, autant que possible, et rappeler que les responsables gabonais ne veulent rien prendre à la légère. C'est sans doute pour cela qu'ils ont rappelé, vendredi passé, les mesures de confinement relatives au Covid-19 (à domicile, dans un centre hospitalier ou une structure réquisitionnée à cet effet).

Depuis l'annonce de ces mesures, les réactions fusent. Pour les uns, le gouvernement en fait un peu trop. "Il ne s'agit que d'un seul cas et on fait tout ce boucan", avancent-ils. Pour d'autres, il n'y a rien de surprenant en cela. Puisqu'il est question du principe de précaution.

Ce qu'il faut retenir est que les autorités gabonaises préfèrent jouer la carte de la prudence. Pour elles, aux grands maux, les grands remèdes.



Photo: Aristide Moussavou

Les retrouvailles de ce type sont provisoirement interdites.



# Mesures pour frapper vite et fort

## Pourquoi des mesures aussi drastiques ?

Prissilia M MOUITY  
Libreville/Gabon

**F**ERMETURE des écoles, des maquis et consorts, les rassemblements de plus de 50 personnes et autres manifestations publiques et religieuses sont notamment interdits sur toute l'étendue du territoire national... Autant de mesures prises par le gouvernement gabonais au lendemain de l'annonce du premier cas du Covid-19 au Gabon.

Quelques heures après les dernières mesures, certains ne semblent pas comprendre la démarche des plus hautes autorités du pays, jugeant ainsi toutes ces dispositions drastiques alors que le pays n'est qu'au stade 1 de la pandémie, avec seulement un cas enregistré à ce jour.

En effet, si les autorités gouvernementales ont agi avec beaucoup de sérénité contre cette menace mondiale, les populations doivent comprendre que l'annonce du patient zéro vient changer la donne. Les mesures prises par les plus hautes autorités viseraient, selon Guy-Patrick Obiang Ndong, porte-parole du comité de pilotage du plan d'éveil



Photo: Wilfred MBINAH/L'Union

**La fermeture des établissements scolaires fait partie des mesures prises par le gouvernement pour limiter la propagation du Covid-19 sur le territoire national.**

et de riposte contre l'épidémie de coronavirus, à limiter la propagation de ce virus dans notre pays. " Nous avons, aujourd'hui, un gouvernement qui sait anticiper. Nos autorités estiment qu'il ne faut pas attendre que le virus se propage sur toute l'étendue du territoire pour réfléchir sur comment freiner sa propagation. Un travail de fond est fait à cet effet pour pouvoir contenir la pandémie qui est déjà dans notre pays ", a-t-il expliqué samedi à la presse.

La fermeture des établisse-

ments scolaires dès ce lundi, par exemple, et l'interdiction de célébrer des cultes et autres manifestations publiques seraient des mesures assez salutaires, d'autant qu'il a été prouvé que les rassemblements importants de personnes seraient source d'exposition au coronavirus. On comprend alors que le gouvernement ne veut courir aucun risque, en laissant la population massivement en collectivité. Et donc en danger d'une éventuelle contamination.



## Des mesures oui, mais pour quel suivi ?

Sveltana NTSAME NDONG  
Libreville/Gabon

**A**U lendemain de la détection du premier cas de Covid-19 connu au Gabon, le gouvernement a décidé de mettre les bouchées doubles dans la surveillance de cette pandémie, passant des simples moyens de précaution relayés jusqu'ici de différentes manières à des mesures plus corsées. Ce nouvel arsenal de prévention national comprend, au total, plus d'une dizaine de mesures (lire ci-dessus). Parmi lesquelles figure, entre autres, l'interdiction provisoire de rassemblements

de plus de 50 personnes. Selon l'arrêté 000165/MI, cette mesure concerne notamment les cultes, les célébrations et processions religieuses, les cérémonies traditionnelles, les réunions et manifestations publiques, les veillées mortuaires, les célébrations des mariages. Dans le même sens, le gouvernement a également décidé de la fermeture provisoire des établissements d'enseignement supérieur public et privé, de même que l'ensemble des établissements scolaires secondaires, primaires et pré-primaires, ainsi que des débits de boissons, etc. Cet ensemble de dispositions

suscite des avis mitigés au sein de l'opinion. D'aucuns les jugent salutaires, dans la mesure où ce serait un moyen pour le pays d'éviter le pire en termes de propagation du Covid-19, qui continue de faire des ravages à travers le monde. Tandis que pour d'autres, ces nouvelles mesures sont jugées drastiques, notamment pour le Gabon qui, à ce jour, n'enregistre qu'un seul cas. Cependant, s'il est vrai que la réalité aujourd'hui commande d'agir, le gouvernement a-t-il les moyens nécessaires pour s'assurer du respect scrupuleux de ces différentes mesures ? D'autant que le constat

fait hier, dimanche déjà, a montré, en ce qui concerne les églises et débits de boissons, que rien n'est appliqué. Ces lieux recevant toujours du monde au-delà du nombre exigé. C'est le lieu aussi d'en appeler à une prise de conscience individuelle et collective. La population devrait comprendre que les dispositions prises par les autorités sont d'abord pour le bien de tous. Se les approprier et joindre nos efforts à ceux du gouvernement seraient un rempart efficace contre cette nouvelle menace mondiale, au plan local.



Photo: JOe manianganga



